068-226800019-20110218-0000006937-DE

### Acte Certifié exécutoire

Envoi: 22/02/2011

Réception par le Prefet : 22/02/2011

Publication: 25/02/2011

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS





## Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

Cher du Service Administratif de l'Assemblée

**N°** CP-2011-2-2-1

Séance du vendredi 18 février 2011

#### AIDE AU CONSEIL GEODE

# (GESTION OPÉRATIONNELLE ET DYNAMIQUE DES ENTREPRISES)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- la délibération n°CG-2010-1-1-4 du 19/03/2010 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la convention du 15 mars 1994 relative à la participation du Département du Haut-Rhin au système d'analyse financière GEODE,
- l'avenant n°1 du 26 juin 1997, l'avenant n°2 du 29 août 2000, l'avenant n°3 du VU 3 septembre 2003, l'avenant n°4 du 30 août 2006 et l'avenant n°5 du 12 décembre 2008 relatifs à la reconduction de la convention GEODE du 17 mars 1994, entre le Département du Haut-Rhin et la Banque de France,
- la délibération n°2010-4-2-3 du 7 décembre 2010 relatif au budget primitif du VU Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- autorise le versement d'une subvention de 1 520 € pour chacune des entreprises suivantes:
  - VINS D'ALSACE JEAN-BAPTISTE ADAM à AMMERSCHWIHR,
  - ADC SPORTS à ALTKIRCH,
  - NEPTUNE AUTO CENTER à HUSSEREN LES CHATEAUX,
  - ACADEMIE DU FEU à ORBEY
  - BATIBOIS ALSACE à COLMAR,
  - ICAT à PFASTATT,
  - SMCE FORAGE à SIERENTZ,
  - Société d'Exploitation Gilbert KOERPER à DIETWILLER.

- autorise le Président à signer les accords de participation correspondants,
- autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F724, chapitre 65, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions